

## Le développement pastoral en Algérie : dirigisme ou laisser-faire ?

Yves GUILLERMOU\*

Les peuples nomades connaissent de nos jours un sort généralement peu enviable. Durement affectés par l'occupation coloniale qui a perturbé leurs conditions d'existence, soumis de plus en plus étroitement aux règles et aléas du marché, ils subissent maintenant les pressions multiformes de leurs États respectifs, dont les politiques fluctuantes et parfois contradictoires contribuent à réduire leur autonomie matérielle et sociale.

Les stratégies de « développement pastoral », issues de compromis entre « impératifs » techniques et choix politiques, se fondent le plus souvent sur des schémas modernistes qui ne tiennent compte ni de la logique des pratiques traditionnelles ni de la réalité des rapports de force locaux. Cette inadéquation des politiques pastorales s'explique sans doute en grande partie par les lacunes de l'information sur le milieu. Mais il importe de s'interroger sur les causes de ces lacunes : n'y a-t-il pas sous-utilisation du potentiel scientifique, manque de coordination entre techniciens et chercheurs et absence de demande précise des autorités concernées ? L'expérience de l'Algérie nous paraît sur ce point particulièrement instructive, compte tenu de la complexité des problèmes du pastoralisme dans ce pays, du poids des facteurs historiques et de la volonté modernisatrice des pouvoirs publics.

### DIVERSITÉ ET CONTRADICTIONS DU PASTORALISME NOMADE ALGÉRIEN

Le terme de « nomadisme », alors même qu'il ne concerne plus qu'une infime minorité de la population — 3 % en 1966, 1,1 % en

\* 11, place Denfert-Rochereau, 75014 Paris.

1987 —, désigne en Algérie un éventail très divers de formes d'existence et d'activité. On peut distinguer en première approximation deux grands types qui semblent s'opposer en tous points : le nomadisme moutonnier des Hauts-Plateaux steppiques et le nomadisme chamelier du Sahara. Le premier se caractérise par l'amplitude réduite des déplacements, mais surtout par l'importance des troupeaux, les zones steppiques concentrant à elles seules environ les deux tiers de l'effectif ovin du pays. À l'inverse, le second se caractérise par l'amplitude parfois considérable des déplacements ; cependant, il n'occupe plus qu'une place marginale dans l'économie, du fait de la taille généralement très faible des troupeaux et de la disparition du commerce caravanier. Cette distinction ne doit cependant pas masquer les différences importantes qui existent à l'intérieur des deux grands types, tenant aux formes concrètes d'organisation et aux structures sociales.

La question de la finalité de la nomadisation et de ses formes concrètes a alimenté bien des controverses. Si l'alimentation du cheptel constitue bien en milieu aride la cause première des déplacements, il paraît pourtant excessif de prétendre expliquer par là l'ensemble des mouvements des troupeaux. Les facteurs de mobilité sont extrêmement divers, depuis les considérations d'hygiène qui imposent des déplacements limités mais à intervalles réguliers, jusqu'aux contraintes du calendrier agricole, pour les nomades céréaliculteurs ou propriétaires de palmiers, ou la recherche d'emplois salariés occasionnels.

L'établissement d'une typologie des déplacements soulève des problèmes complexes, à commencer par celui du choix des critères pertinents. On pense en premier lieu à la régularité. Mais les seuls mouvements de grande amplitude présentant une réelle régularité sont ceux qui conduisent au début de chaque été des groupes nomades de la steppe vers les régions céréalières du Tell, où les chaumes après récolte sont pâturés par les troupeaux, et où les moissons offrent aux pasteurs l'occasion de transactions commerciales ou d'activités salariées. Il s'agit de la célèbre *'achaba*, objet d'une réglementation étroite depuis l'époque coloniale : elle ne concerne en fait qu'une fraction de plus en plus réduite des populations nomades. Les nomades de la steppe ont longtemps pratiqué également une « transhumance d'hiver » (*'azib*) au Sahara, pour des raisons à la fois climatiques et commerciales ; mais celle-ci est devenue rare et s'effectue de façon moins « organisée » que la précédente. En dehors de ces mouvements saisonniers, les déplacements des nomades sont bien difficiles à caractériser, tant sont divers — et mal connus — les principes qui les régissent. L'appartenance tribale et les traditions historiques jouent dans ce domaine un rôle assez résiduel. La tendance est à l'éclatement des structures collectives et à la réduction des déplacements. Cette

dernière peut toutefois revêtir des significations très différentes : la faible mobilité des Cha'anba correspondrait tantôt à un « nomadisme larvé », synonyme de paupérisation, tantôt à un nomadisme « à stations, prolongées » encore dynamique (CAUNEILLE, 1968 : 142). En fait, la logique et l'évolution actuelle du nomadisme en Algérie ne peuvent être appréhendées qu'à partir d'un fait essentiel : l'élevage ne constitue une activité exclusive ou même principale que pour une fraction réduite de la population nomade. Même dans les régions steppiques, l'agriculture occupe une place importante : vers la fin des années soixante, la céréaliculture en sec couvrait plus d'un million d'hectares et concernait plus de la moitié des familles nomades (REGAZZOLA, 1968). Il ne semble pas que cette proportion ait diminué par la suite, en dépit des multiples tentatives d'interdiction. Il s'agit certes d'une agriculture aléatoire, contribuant à la dégradation du milieu, notamment par l'érosion éolienne ; elle répond pourtant à une double préoccupation des producteurs : répartition de risques et recherche de l'autonomie alimentaire. D'autre part, le recours aux activités salariées ne cesse de se développer depuis l'Indépendance. En 1968, le nombre de nomades à la recherche de travail pendant les migrations d'été était estimé à plus de 100 000 ; lors du recensement de 1977, les « éleveurs » nomades n'étaient plus estimés qu'à 37 000 face à 55 000 « salariés » dans l'ensemble des zones steppiques : chiffres significatifs, même s'ils sont à prendre avec précaution.

Pourtant, la régression du pastoralisme ne correspond pas à un déclin de l'élevage. Celui-ci connaît au contraire une expansion continue : l'effectif global du cheptel ovin du pays serait passé de 7-8 millions de têtes au milieu des années soixante à près de 10 millions en 1975-1977 et à plus de 15 millions en 1983-1985 (EIU, 1988-89). La majorité de ce cheptel reste concentrée dans les zones steppiques, mais sa conduite est de plus en plus contrôlée par des éleveurs sédentaires et citadins. Aux divisions traditionnelles de la société nomade s'ajoutent désormais des formes de différenciation complexes liées à l'histoire récente, d'où une structure sociale mouvante et difficile à définir.

Le critère de stratification auquel se limitent la plupart des observateurs est celui de la taille du troupeau. Il permet de classer l'ensemble des éleveurs nomades en « gros éleveurs », « moyens », « petits » — chacune de ces catégories pouvant à son tour être subdivisée. Cette approche présente l'avantage d'opérer une quantification aisée des catégories sociales définies — pour autant que l'on dispose de statistiques fiables —, mais elle ne fournit au total qu'une image superficielle et statique de la réalité, qui n'éclaire guère les rapports entre groupes sociaux. La répartition inégale du troupeau et la différenciation qu'elle détermine sont des phénomènes

nes dynamiques, liés à un contexte précis. Si les inégalités ont existé de tout temps au sein de la société nomade, sans toutefois se traduire par une division sociale du travail marquée, elles se sont considérablement renforcées vers la fin de la période coloniale et après l'Indépendance. S'amorce alors un processus de concentration du cheptel au profit d'une minorité, phénomène mis en évidence dès 1968 par l'*Enquête sur le nomadisme et le pastoralisme* : la moitié du cheptel ovin de la steppe serait aux mains de propriétaires de plus de 300 têtes (représentant 9 % du total), tandis que les trois quarts des éleveurs, propriétaires de moins de 100 têtes, se partageraient moins du tiers du troupeau.

Mais à côté de ces « éleveurs propriétaires » possédant plus de dix têtes (au nombre de 51 000), il faut compter également quelque 19 000 bergers. Ces derniers, liés à leur « patron » par un contrat verbal, travaillent à longueur d'année pour une rémunération essentiellement en nature et comportant parfois une part du croît ; celle-ci couvre tout juste les besoins d'une famille nomade accoutumée à la plus stricte austérité, même si la conjoncture a contribué à son relèvement ou à l'instauration de véritables salaires vers la fin des années soixante-dix. Les bergers ne sont d'ailleurs pas les seuls à subir l'exploitation directe. Parmi les « petits éleveurs » se trouve une fraction importante de *'azala* (s. *'azel*), occupant un statut assez semblable à celui des métayers dans l'agriculture : ils gardent des troupeaux appartenant à des tiers, selon un contrat qui leur assure une part du produit — le plus souvent la moitié de la production annuelle de laine et de beurre — et leur impose une participation aux pertes. S'ils acceptent le principe d'une rémunération aussi aléatoire, c'est parce qu'ils possèdent un petit cheptel et gardent l'espoir de devenir (ou redevenir) des éleveurs « indépendants ». Malgré leur importance numérique, bergers et *'azala*, du fait de leur dispersion et de leur isolement, se trouvent en position de faiblesse face aux propriétaires : ils ne disposent d'une marge de négociation que là où existent des perspectives réelles d'emploi salarié.

De leur côté, les « gros éleveurs » sont loin de former un ensemble cohérent et homogène. Bien qu'ils ne constituent qu'une très faible minorité — d'après l'enquête de 1968, 1 500 éleveurs seulement, soit 3 % des « propriétaires » (plus de 10 têtes) possèderaient des troupeaux de plus de 500 têtes —, ils occupent en fait des positions très disparates. Si tous quasiment utilisent des bergers, certains continuent de mener une vie austère, participant directement à des tâches productives et ne tirant de leurs troupeaux qu'une part limitée des profits commerciaux qu'ils pourraient théoriquement réaliser. Pour ce groupe où l'on rencontre les derniers représentants d'une aristocratie nomade fidèle à ses valeurs, le pastoralisme constitue un mode de vie bien plus qu'un moyen d'enrichissement.

Il en va tout autrement pour ceux que l'on peut appeler, sans schématisme, les «éleveurs capitalistes» : il s'agit d'un groupe organisé pour la valorisation commerciale des troupeaux. Ils ont clairement identifié pour leur part les avantages qu'ils pouvaient tirer de la connaissance des mécanismes du marché moutonnier, mais également des points faibles du procès de production traditionnel : aussi recourent-ils, tout en maintenant la mobilité des troupeaux, à des moyens modernes (camions, citernes mobiles, etc.) pour exploiter les pâturages dépourvus de points d'eau, et assurer le transport des animaux d'une zone à l'autre ou au marché... Ces éleveurs exercent en général une autre activité en ville, parfois une fonction politique, et si une partie de leur famille continue à vivre sous la tente, c'est généralement pour mieux surveiller la conduite des troupeaux et minimiser les charges.

Tout ceci ne donne encore qu'une image sommaire de la réalité : il faudrait tenir compte des facteurs de différenciation liés aux activités productives autres que l'élevage — agriculture, artisanat (notamment tissage), collecte de l'alfa (1), etc. — ainsi d'ailleurs que des conditions d'accès aux services sociaux et notamment au système scolaire. Il faudrait également prendre en compte l'existence d'une frange plus ou moins importante de familles dépourvues de cheptel et de terres, ne survivant qu'au prix d'activités marginales : ramassage et vente de bois de chauffage, ou de pierres pour les chantiers de construction, braconnage... En fait, cette analyse rapide cherche surtout à mettre en lumière une double réalité, en partie contradictoire : la société nomade est fragmentée en une multitude de couches et de catégories sociales distinctes par leurs activités, leurs conditions d'existence, leurs relations avec le monde urbain, leurs attitudes... Cette société présente également une tendance générale à la «bipolarisation», opposant une classe capitaliste en formation — et de plus en plus «extérieure» au milieu pastoral — à une masse de bergers, *'azala* et petits éleveurs en voie de prolétarianisation, même si ce processus est inégalement avancé selon les régions.

## PASTEURS NOMADES ET INTERVENTIONS ÉTATIQUES

L'action des appareils d'État vis-à-vis des populations nomades a toujours consisté, en Algérie comme ailleurs, à tenter de les contrôler, de les intégrer à la vie nationale par l'imposition de règles communes à l'ensemble de la population, et d'«améliorer leurs conditions d'existence». Cette politique s'inscrit ici dans un contexte profondément marqué par les vicissitudes de l'occupation coloniale. Contrairement à ce qu'avait réussi l'administration

turque en jouant sur les divisions traditionnelles et en accordant des privilèges aux tribus les plus puissantes (*satut maghzen*), l'administration française s'est heurtée à une vive résistance des populations nomades. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, dès lors qu'elle les expulsait du Tell où elles cohabitaient avec les agriculteurs sédentaires pour les refouler vers le Sud, et qu'elle soumettait leurs déplacements à un contrôle de plus en plus étroit. Leur résistance, qui s'exprime dès le début de la conquête par de multiples révoltes localisées, culmine en 1863 avec la grande insurrection des Ouled Sidi Cheikh. Jusqu'à l'Indépendance, les nomades des « Territoires du Sud » restent soumis à une administration purement militaire.

L'avancée de la colonisation agricole jusqu'aux franges méridionales du Tell — où les meilleurs pâturages cèdent la place à une céréaliculture de faible rentabilité (SAGNE, 1950 : 77) — et la réglementation sévère de l'estivage perturbent gravement les conditions de l'activité pastorale. La prolétarianisation atteint toutes les couches de la population des steppes : pour certaines tribus ou fractions, la collecte de l'alfa tend à devenir la principale ressource ; d'autres, notamment les Ouled Naïl, fournissent d'importants contingents de travailleurs saisonniers aux colons, pour les récoltes de céréales et de légumes secs dans le Tell ou de dattes au nord du Sahara. En revanche, la colonisation offre des possibilités d'enrichissement individuel à certains, qui se constituent de gros troupeaux ovins à des fins commerciales ou des plantations de palmiers Deglet-Nour dans l'Oued Rhir et les Ziban (2).

L'administration coloniale s'est tout de même préoccupée, au moins à certains moments, d'améliorer les conditions de vie des pasteurs. Mais son intervention a consisté en un ensemble d'actions ponctuelles et disjointes, ne s'intégrant jamais dans une véritable politique globale de développement pastoral. Les actions entreprises à diverses époques en matière d'hydraulique pastorale (cimentage des réservoirs naturels, citernes artificielles, forage de puits...) ont permis d'améliorer, dans une mesure variable, les conditions d'abreuvement des troupeaux — mais ont contribué également à la propagation des maladies du cheptel et au surpâturage des zones « aménagées ». Les diverses expériences de « bergeries-modèles » ont donné des résultats ne dépassant pas le stade du laboratoire. La seule expérience pilote ayant eu un certain impact sur le milieu nomade est celle, tardive, des Secteurs d'amélioration rurale (SAR), créés au lendemain de la seconde Guerre mondiale. Enfin, à la veille de l'Indépendance, un organisme mixte, l'Association ovine algérienne (AOA) a déployé des efforts importants dans le sens d'un développement « intégré » : conception et réalisation d'équipements adaptés aux conditions locales, recherche, vulgarisation, formation.

S'il est difficile de dresser un bilan impartial des actions de l'époque coloniale en matière de développement pastoral, on peut affirmer que l'impact en est resté limité, en particulier au regard des dommages causés par l'élimination des pâturages telliens et les restrictions aux déplacements. Surtout, la guerre d'indépendance a affecté les nomades bien plus gravement que le reste de la société rurale algérienne. Les regroupements de population effectués par l'armée française, touchant près de 400 000 personnes dans les régions steppiques, soit l'écrasante majorité de la population (CORNATON, 1967 : 103) ont bouleversé durablement les conditions de l'activité pastorale. L'établissement de vastes zones interdites et l'interdiction totale ou partielle des transhumances d'hiver et d'été ont privé certaines tribus de la plus grande partie de leurs aires de parcours traditionnelles, provoquant l'élimination de 50 à 80 % des troupeaux dans certaines régions. En conséquence, c'est un pastoralisme profondément affaibli et mal préparé au changement qui subsistait lors de l'accession à l'Indépendance.

La politique pastorale officielle du nouvel État algérien reste longtemps assez floue, marquée par des préoccupations diverses et en partie contradictoires : sollicitude envers une fraction de la population durement touchée par la guerre, accroissement de la production nationale de viande compte tenu des besoins croissants des villes, volonté d'éliminer au plus vite un mode de vie considéré comme un symbole honteux du passé ... En outre, la formulation et l'application de cette politique présentent de sensibles différences entre le niveau central et le niveau local. On peut cependant distinguer très schématiquement trois phases principales.

### **Politique d'« encouragement à l'élevage »**

Cette phase, qui va de l'Indépendance (1962) à la fin des années soixante, vise essentiellement la reconstitution rapide du cheptel décimé par la guerre. Les moyens mis en œuvre (prêts d'équipement, travaux de petite hydraulique, etc.) bénéficient alors surtout aux éleveurs aisés, s'adonnant à un élevage commercial, toujours mieux représentés auprès des structures d'encadrement et habiles à infléchir les mesures d'intérêt « collectif » dans le sens de leurs intérêts propres. Le « laisser-faire » généralisé des instances politiques comme des services techniques favorise sans doute la reconstitution du cheptel, mais surtout sa concentration. Une minorité d'éleveurs peut s'assurer une puissance économique et sociale considérable grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs favorables : l'utilisation d'une main-d'œuvre abondante et sous-payée, la mainmise individuelle (illégal mais non contestée) sur des ressources et équipements collectifs (pâturages, points d'eau ...), la connaissance précise des circuits commerciaux, et la constitution de

réseaux de relations dans les appareils politico-administratifs locaux. Cette situation assez peu conforme à l'option « socialiste » officielle, et surtout de plus en plus difficilement contrôlable, suscite bientôt des inquiétudes dans les sphères dirigeantes.

### **Politique de développement pastoral « dirigé »**

Tout en maintenant officiellement le principe d'« encouragement à l'élevage », à partir de la fin des années soixante — et en particulier dans le cadre du premier Plan quadriennal 1970-1973 —, l'État entend promouvoir des actions bénéficiant aux couches les plus défavorisées, mais également mettre en place, progressivement, les instruments d'un contrôle minimal de l'utilisation des ressources naturelles, de la valorisation et de la circulation des produits. Il s'agit enfin d'engager par tous les moyens disponibles — tout en évitant le recours à la coercition — la sédentarisation définitive de la population nomade.

C'est dans cette optique générale que s'inscrivent diverses expériences de caractère interventionniste : coopératives-pilotes, opérations d'équipement pastoral et de mise en valeur, etc. Les « coopératives » de l'ADEP (Association pour le développement pastoral), objet d'une intense propagande, méritent que l'on s'y arrête un instant. Ces unités de production, où la conduite des troupeaux est soumise à une rotation rigoureuse des pâturages et bénéficie d'un encadrement technique et vétérinaire étroit, sont en fait des fermes d'État. Les bergers y ont un statut (et un comportement) de quasi-salariés. Malgré des résultats techniques souvent décevants (COUDERC, 1979 : 372), cette expérience, présentée comme la solution d'avenir, semble devoir se généraliser. Mais s'il n'est guère difficile de recruter des bergers lorsque le troupeau est fourni par l'État, c'est une autre affaire que d'amener de petits éleveurs à mettre leur cheptel en commun et à se plier à une discipline collective. L'idée que ces « coopératives-pilotes » puissent inciter les pasteurs à s'organiser volontairement sur un modèle similaire apparaît vite illusoire. Quant à la généralisation progressive de véritables « ranchs » d'État, elle impliquerait en fait le rachat de la plus grande partie des troupeaux et l'élimination de la majorité des éleveurs présents (3).

Les ZDIP (Zones de développement intégré du pastoralisme), en revanche, visaient à organiser les pasteurs sur place à travers l'utilisation d'équipements communs. Cette opération — qui touche deux zones de 250 000 hectares chacune dans le sud de la wilaya (département) de Saïda — voit le jour finalement dans des conditions très différentes de celles du projet initial : amputée de son volet socio-économique, elle se réduit à une série d'actions



ponctuelles, parfois incohérentes, entreprises sans concertation avec la population, et dont l'impact reste minime.

Par ailleurs, le maintien du *statu quo*, caractérisé par la concurrence entre un élevage « commercial » et un élevage « traditionnel » sur les mêmes terres, entraîne une dangereuse surcharge des pâturages de la Steppe, compromettant l'avenir même du pastoralisme. Face à ce problème, les autorités n'envisagent qu'une alternative entre deux solutions, tout aussi radicales l'une que l'autre : la redistribution générale et la limitation des troupeaux, ou bien l'élimination de la majorité des éleveurs « traditionnels », dont les troupeaux surchargent « inutilement » les pâturages. Le contexte politique des années soixante-dix les a amenées à trancher en faveur de la prière.

### « Révolution agraire » et Code pastoral

La « révolution agraire » (RA) décrétée en 1972 prévoit une redistribution « juste et efficace » des principaux moyens de production agricole sur l'ensemble du territoire national : elle s'applique donc logiquement à l'élevage nomade et semi-nomade des steppes. Toutefois, les responsables de cette opération ont jugé plus prudent, du fait des oppositions prévisibles, de procéder par étapes et de diviser la RA en trois phases successives, de difficulté sociale croissante. Seule la troisième concerne le monde pastoral.

Ses modalités sont définies par un Code pastoral, dont la promulgation relativement tardive (1975) et l'imprécision sur des points décisifs traduisent l'embarras du pouvoir face à une situation mal maîtrisée. Ce texte propose une analyse générale des contradictions du pastoralisme sur les plans écologique, social et économique. Dénonçant les agissements des gros propriétaires spéculateurs et l'exploitation des bergers dans un langage moralisant, réaffirmant des objectifs devenus classiques (promotion, intégration, développement de la production, etc.), le Code ne présente concrètement qu'un ensemble de mesures assez disparates. Ainsi, pour garantir l'exploitation « rationnelle » des terrains de parcours par un strict contrôle des déplacements, chaque pasteur doit être en possession d'une carte communale d'éleveur précisant les zones où il est admis à conduire son troupeau : l'efficacité de cette procédure à caractère bureaucratique apparaît fort douteuse pour quiconque a vécu en milieu steppique. La redistribution du cheptel comporte certaines concessions aux gros éleveurs : leurs troupeaux doivent être limités, mais sans nationalisation des excédents, lesquels seront librement commercialisés. De plus, tout éleveur peut employer légalement au moins un berger salarié. Par contre, le système de l'*azala* — le terme s'appliquant ici à toutes les formes de gardiennage à rémunération proportionnelle — est déclaré aboli

(art. 6). D'autre part, des troupeaux vont être attribués aux anciens bergers et petits éleveurs dans le cadre de coopératives (CEPRA).

En fait, l'ensemble de ce programme achoppait sur la question de la redistribution du cheptel. Il est difficilement concevable que de très gros éleveurs se plient docilement à une mesure de limitation : même si elle leur laisse une marge de manœuvre réelle, cela représente une atteinte à leurs privilèges et à leur position sociale. Or le rapport des forces local permettait à cette minorité d'intimider la plupart de ses adversaires, et de s'assurer l'appui de la masse des petits éleveurs en les persuadant qu'ils sont menacés eux aussi. De plus, le pouvoir des gros éleveurs ne se limite pas aux régions steppiques, dans la mesure où ils contrôlent en grande partie l'approvisionnement en viande des villes du Nord. Face à une arme aussi redoutable, le pouvoir central, échaudé par la longue grève des maquignons fournissant les abattoirs d'Alger au printemps 1976, a constamment reculé le moment d'engager l'épreuve de force. Celle-ci n'a finalement pas lieu : la remise en cause de la révolution agraire dans les années quatre-vingts entraîne l'abandon de sa « troisième phase » pastorale avant toute application effective.

Depuis lors, les dirigeants algériens sont à la recherche d'une nouvelle politique pastorale. Celle-ci en fait, ne constitue toujours pas pour eux une priorité, surtout depuis la crise sociale des grandes villes du Nord. L'intervention concrète des pouvoirs publics dans ce secteur se limite désormais à la généralisation d'une pratique mise en œuvre après la grande sécheresse de 1970-71 : la fourniture d'orge et de fourrage aux régions steppiques pour suppléer au « déficit » local. Cette pratique, considérée comme une « *achaba inversée* », s'inscrit d'ailleurs dans la ligne de la politique de sédentarisation : elle contribue surtout à renforcer la dépendance matérielle des pasteurs et à aggraver la surexploitation des terrains de parcours locaux, désormais pâturés toute l'année (BOUKHOBZA, 1989 : 16).

Ainsi l'État algérien a-t-il déployé en une quinzaine d'années des efforts incontestables pour un secteur pastoral fortement éprouvé par la colonisation, sans pour autant aboutir à de véritables solutions. Cet échec n'est-il pas dû en grande partie à une connaissance insuffisante du milieu et de ses contradictions ? En fait, a-t-on jamais disposé d'une base de données effective pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention réaliste ?

## La connaissance du milieu

Du fait de la mobilité des hommes et des troupeaux, de l'immensité des espaces et de l'extrême variabilité des effectifs du cheptel, l'information technique et scientifique se heurte dans le secteur

pastoral à des problèmes plus complexes encore que dans celui de l'agriculture traditionnelle. L'apparente homogénéité du style de vie tend à masquer en outre la diversité des situations et la complexité des formes d'organisation. Si on sait que le nomadisme pastoral a joué un rôle considérable dans l'économie précoloniale, on ne possède que des données excessivement fragmentaires à son sujet. Sous la colonisation, le cloisonnement entre les « Territoires du Sud » sous administration militaire et le reste du pays n'a pas favorisé la diffusion des connaissances sur le pastoralisme. Il est vrai qu'en ce domaine la demande officielle est restée longtemps quasi inexistante. C'est seulement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle a commencé à s'exprimer, en particulier avec la publication en 1893 par le Gouvernement général d'un ouvrage de synthèse intitulé *Le Pays du mouton* ; il s'agit d'un important recueil de monographies sur les conditions d'existence des troupeaux dans les circonscriptions du Sud, débouchant sur un programme d'amélioration. Une mise à jour de ce premier bilan-diagnostic est prescrite en 1904, puis en 1914, mais les travaux effectués n'en sont pas publiés. En 1923, on entreprend un inventaire général des ressources en eau et en pâturages des zones steppiques, ce travail permettant ensuite au Service des travaux publics « d'asseoir sur des bases solides le programme général de création de points d'eau » (LEHURAU, 1931 : 191).

En dehors des inventaires, les travaux relatifs au pastoralisme, comportant de véritables analyses des problèmes écologiques, zootecniques et socio-économiques, restent singulièrement rares jusqu'à la fin de la période coloniale. Parmi ceux-ci, il en est au moins trois cependant qui, publiés à des époques bien distinctes, témoignent à la fois d'un réel souci d'objectivité et d'un effort pour appréhender la logique interne des pratiques pastorales. L'ouvrage de BERNARD et LACROIX (1906), qui s'appuie sur une enquête approfondie couvrant l'ensemble des zones steppiques, livre une réflexion rigoureuse et nuancée, remettant en cause bien des stéréotypes et des idées reçues, s'achevant sur des recommandations prudentes. Celui de LEHURAU (1931), conçu comme un essai d'actualisation du précédent, s'intéresse notamment aux problèmes posés par l'avancée de la colonisation vers le sud du Tell et les droits coutumiers (et vitaux) des pasteurs transhumants. Le troisième ouvrage (SAGNE, 1950) analyse en détail les fondements de l'activité pastorale en Algérie, ses transformations, mais également les incohérences de la politique officielle et des principales opérations de développement. Enfin, à ces analyses globales s'ajoutent des travaux à caractère monographique, complétant parfois utilement les premières, mais publiés pour la plupart tout à la fin de la période coloniale ou même après (DESPOIS, 1957, DERMENGHEM, 1960, CAUNEILLE, 1968...). Au total, alors qu'ils

auraient théoriquement pu fournir les bases à l'élaboration d'une stratégie cohérente et réaliste, ces travaux n'ont eu qu'un impact minime. Il n'y a là en fait rien de bien étonnant, les problèmes du pastoralisme ayant été constamment relégués au dernier rang des préoccupations officielles.

Qu'en est-il après l'Indépendance ? Les énormes difficultés auxquelles se heurtent les nouveaux responsables du pays ne leur permettent pas d'accorder alors une plus grande attention aux problèmes des populations nomades. Par la suite, l'affirmation d'une politique pastorale ambitieuse a impliqué un effort croissant en matière d'information technique et scientifique : cet effort, après un début encourageant, ne tardait pas à s'enliser dans des contradictions liées au manque de coordination et de rigueur méthodologique.

La première étude systématique relative à l'ensemble des grandes régions pastorales est l'*Enquête sur le nomadisme et le pastoralisme* du Commissariat national au recensement de la population (CNRP), effectuée en 1968. Réalisée sous la direction de T. REGAZZOLA, statisticien attentif aux problèmes sociaux, cette enquête — même si elle se fonde essentiellement sur des déclarations difficilement vérifiables — constitue jusqu'à présent la base de données la plus rigoureuse à cette échelle. Elle a permis de mettre en lumière des phénomènes aussi essentiels que la répartition très inégalitaire des troupeaux et leur forte concentration, l'importance et la complexité des formes de gardiennage, le poids des propriétaires citadins — qui détiennent plus de 30 % du cheptel ovin de la Steppe —, l'importance des activités « complémentaires » de l'élevage et notamment de la céréaliculture extensive à laquelle s'adonneraient plus de 55 % des familles « nomades ». L'intérêt de cette enquête réside moins dans les chiffres eux-mêmes que dans les proportions et les tendances que leur analyse permet d'identifier, et à partir desquelles on peut dégager quelques phénomènes structurels fondamentaux. Elle constitue donc une base de données susceptible d'éclairer utilement les décideurs, à une double condition toutefois : d'une part, l'extrême variabilité dans le temps des données relatives au cheptel (surtout ovin) impose une mise à jour très régulière ; d'autre part, certains points clefs doivent être précisés ou approfondis par des enquêtes plus fines et localisées.

L'actualisation des données globales n'a jamais été entreprise de façon systématique. Il s'agit d'une carence d'autant plus regrettable qu'au cours des années soixante-dix divers facteurs se conjuguèrent pour entraîner des changements importants par rapport à la situation de référence (1967-68). Ainsi, la grave sécheresse de 1970-71 provoque une très forte mortalité du cheptel, mais elle affecte inégalement les différentes catégories d'éleveurs, contribuant à une

profonde modification de la répartition sociale des troupeaux dans certaines régions. Par ailleurs, un exode rural massif, favorisé par une politique qui renforce inévitablement l'attrait du salariat urbain — bien au-delà de la création effective d'emplois — remet largement en cause les formes de production traditionnelles.

Les enquêtes et investigations « complémentaires » s'effectuent de façon très dispersée, sans concertation réelle entre les instances concernées et, dans bien des cas, sans grande rigueur méthodologique. Nous en avons fait l'expérience lors d'une mission dans le sud de la wilaya de Saïda en 1970 : l'enquête socio-économique à laquelle nous avons participé dans ce cadre a été subordonnée aux exigences matérielles d'un travail de « cartographie de la localisation de la population » — de signification fort discutable — et n'a abouti qu'à des résultats très limités, en dépit du temps passé sur le terrain. Au cours de la décennie 1970-1980 cependant, les zones pastorales font l'objet de multiples investigations, contribuant parfois à une réelle amélioration de la connaissance du milieu. C'est le cas notamment de la wilaya de Saïda, grâce aux études du milieu physique et aux travaux cartographiques réalisés par la Direction des études du milieu et de la recherche hydraulique (DEMRH) et le Centre de recherche en biologie terrestre (CRBT), ainsi qu'aux diverses enquêtes socio-économiques de l'Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale (AAR-DES). Mais ce capital scientifique demeure notablement sous-utilisé, et ce pour des raisons qui ne sauraient se réduire au manque de cadres compétents à l'échelle locale. En fait, les responsables du développement pastoral se montrent dans l'ensemble peu exigeants en matière d'information technique et scientifique, accoutumés qu'ils sont à appliquer mécaniquement des directives définies à Alger. Le « manque » de données précises, résultant le plus souvent d'une circulation déficiente de l'information du fait du cloisonnement excessif des services techniques, contribue à les conforter dans leurs tranquilles certitudes, et à justifier à meilleur compte leurs décisions. Dans ce contexte, les stéréotypes les plus contestables acquièrent rapidement force de dogmes. Le meilleur exemple en est sans doute celui du caractère prétendument « anarchique » des déplacements : affirmer que les déplacements n'obéissent plus à aucune règle précise est le meilleur moyen d'en imposer de nouvelles, alors que ceux-ci sont régis par des règles complexes (4) mais de moins en moins connues, surtout depuis la quasi-extinction des grands mouvements collectifs de « transhumance ».

Que la plupart des responsables politiques s'enferment dans une vision étriquée et déformée des problèmes du pastoralisme n'est guère surprenant si l'on tient compte du très faible poids démographique et politique des nomades. En revanche, on peut s'étonner du dogmatisme dont font preuve des « praticiens »,

notamment ceux de l'Association pour le développement de l'élevage pastoral (ADEP), qu'un contact prolongé avec le milieu nomade aurait dû sensibiliser à certaines réalités socio-économiques. Lors d'un séminaire international sur le pastoralisme tenu à Alger en avril 1974, les représentants de l'ADEP n'ont pas craint d'affirmer que le nomadisme était «anti-social»! Une telle affirmation, reflet fidèle d'opinions maintes fois formulées sur le terrain (5), donne en soi une idée de la masse des préjugés qui imprègnent l'action de cette institution étatique.

Ces opinions ne sont-elles pas appelées à évoluer avec la diffusion de travaux scientifiques non soumis aux blocages administratifs traditionnels? Il s'agit là d'une question délicate, qui touche au problème de l'implication des chercheurs et des universitaires vis-à-vis des politiques officielles. Cette implication est souvent beaucoup plus poussée que ne l'admettent les intéressés : la majorité d'entre eux participent à des degrés divers, en qualité de consultants ou autres, à l'élaboration, la formulation ou la valorisation des stratégies officielles. Bien rares sont ici les observateurs occupant une position réellement «extérieure» par rapport aux pouvoirs publics, et nombreux sont ceux en revanche qui, impliqués au-delà de leur vocation et de leurs opinions personnelles, se trouvent amenés à tenir des positions assez contradictoires (6).

Les travaux sur le pastoralisme restent plutôt limités dans la première décennie de l'Indépendance, en dehors des recherches d'anthropologues étrangers sur des groupes peu «représentatifs» du point de vue démographique et sociologique, notamment les Touareg de l'Ahaggar (NICOLAÏSEN, 1963; GAST, 1968). Ils se multiplient au cours des années soixante-dix, même s'il s'agit essentiellement de travaux universitaires à diffusion très restreinte (7). Parmi ceux-ci, il convient de retenir quatre thèses très différentes à tous égards. Celles de BOUKHOBZA (1976) et de ROMÉY (1978), fondées sur un contact direct et prolongé avec les pasteurs nomades, fournissent une analyse fine de leurs activités traditionnelles, mettant en lumière la logique interne de celles-ci; mais tandis que BOUKHOBZA s'intéresse principalement à la crise du pastoralisme et fait porter sa réflexion sur l'ensemble de la société nomade (8), ROMÉY concentre son investigation sur un groupe précis, celui des *Sa'id 'Atba* et surtout la fraction restée fidèle aux formes traditionnelles de nomadisation. Cependant ces ouvrages abordent à peine le problème des interventions étatiques qui constitue l'objet principal des thèses de COUDERC (1979) et de BENMILOUD (1980). Ces dernières analysent les diverses réalisations dans le domaine pastoral jusqu'à la préparation de la 3<sup>e</sup> phase de la révolution agraire; par une approche essentiellement empirique et régionale dans le premier cas, théorique et globale dans le second.

La diversité de ces travaux n'exclut pas leur complémentarité. Celle-ci, toutefois, se trouve limitée par les contradictions que l'on peut relever sur des points parfois importants. Nous en citerons une qui paraît grave, compte tenu de ses implications en matière de politique pastorale ; elle oppose en outre deux auteurs censés avoir travaillé pratiquement sur le même « terrain » et à la même époque ! L'un d'eux déclare que les coopératives ADEP, en stabilisant les troupeaux dans un périmètre précis, ont établi la preuve de l'« inutilité » des mouvements migratoires saisonniers, ce qui leur confère « valeur d'exemple pour tous les éleveurs de la Steppe » (BENMILOUD, 1980, 1 : 83). À cette affirmation péremptoire s'opposent les observations précises d'un autre auteur sur des coopératives de la wilaya de Saïda, contraintes de laisser leurs membres partir en 'achaba chaque été avec les troupeaux, et même sortir du périmètre officiel au cours de l'année (COUDERC, 1979 : 372). Face à une contradiction de ce genre, un lecteur averti n'aura guère de peine à se prononcer. Par contre un technicien pressé ne retiendra sans doute que l'affirmation la plus favorable à la politique officielle de fixation des hommes et des troupeaux.

Cet exemple — on pourrait en citer d'autres, bien plus difficiles à trancher — montre que le manque de coordination entre chercheurs conduit à des incohérences peu propices à la connaissance du milieu et à l'élaboration de stratégies adéquates. Sans doute y a-t-il, comme nous l'avancions au début, sous-utilisation du potentiel scientifique. Mais la mobilisation efficace de celui-ci passe par la remise en cause de bien des habitudes de travail et formes de collaboration avec les instances étatiques. C'est seulement lorsque les travailleurs scientifiques seront capables de définir sur des bases collectives claires les modalités de leur contribution, que leur dialogue avec les techniciens et les politiques pourra porter réellement ses fruits. D'autre part, les uns et les autres ne parviendront à fournir des réponses satisfaisantes aux problèmes du pastoralisme que dans la mesure où ils donneront effectivement la parole aux pasteurs nomades et prendront en considération leur capital de connaissances, ce qui n'a guère été le cas jusqu'à présent.

### Notes

- (1) Cette activité, développée par des sociétés privées à l'époque coloniale, est passée après l'Indépendance sous le contrôle d'un office national (ONALFA) ; les cueilleurs, qui travaillent seuls ou en famille sur les chantiers de l'ONALFA, sont en fait des travailleurs rémunérés à la tâche, et à un tarif dérisoire jusqu'en 1971.
- (2) Phénomène stimulé par la hausse des cours des dattes destinées surtout à l'exportation ; vers la fin des années vingt, dans la seule annexe de Biskra, le nombre de palmiers en plein rapport possédés par des nomades est évalué à près de 90 000 (LEHURAUX, 1931).

- (3) En 1975, on compte une cinquantaine de coopératives ADEP sur l'ensemble de la steppe algérienne, conçues exactement sur le même modèle (26 bergers et 2 600 brebis sur 10 000 ha), occupant donc 500 000 ha des meilleurs terrains de parcours et regroupant au maximum 1 300 « coopérateurs » — en réalité beaucoup moins du fait de nombreux désistements.
- (4) Ce qui n'empêche pas l'apparition de situations effectivement « anarchiques », en particulier lorsque la concurrence entre les troupeaux des petits éleveurs et les troupeaux spéculatifs des propriétaires citadins se traduit par une exploitation désordonnée et destructrice des terrains de parcours ; mais il s'agit là d'un problème sur lequel les cadres tant politiques que techniques évitent de se pencher concrètement à l'échelle locale : il est bien plus commode pour eux de dénoncer l'« indiscipline » des pasteurs que d'analyser objectivement des situations qui sont l'expression de rapports de force précis.
- (5) « Dire qu'au vingtième siècle nous en sommes encore au pastoralisme ! », s'exclamait devant nous le jeune directeur d'une coopérative ADEP de la wilaya de Saïda au début des années soixante-dix ; par contre, ce technocrate « moderniste » ne voyait apparemment nul anachronisme dans la claustration des femmes citadines pratiquée dans cette région.
- (6) Ce phénomène s'exprime d'ailleurs chez certains par la pratique d'un double ou triple langage : alignement total sur les thèses du pouvoir dans le cadre des missions ou travaux « officiels », critique nuancée dans le cadre des travaux universitaires ou publications personnelles, et souvent dénigrement systématique dans les conversations privées.
- (7) Dont deux seront toutefois publiés au début des années quatre-vingts : BOUKHOBZA 1982, ROMÉY 1983.
- (8) Avec le risque de généraliser systématiquement à partir des résultats de ses enquêtes sur la wilaya de Saïda, (région il est vrai assez représentative des conditions du pastoralisme).

#### BIBLIOGRAPHIE

- AARDES (Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale), Alger.
1972. — *Enquête sur les circuits commerciaux de la viande au niveau du gros.*
1973. — *Enquête sur les obstacles au développement de l'élevage pastoral.*
1974. — *Étude socio-économique sur le pastoralisme dans les daïrats de Mécheria et El Bayadh.*
1975. — *Monographie sur la wilaya de Saïda.*
- BENMILOUD-RENAULD (M.), 1980. — *La Troisième Phase de la Révolution agraire dans la stratégie de développement en Algérie*, Thèse de 3<sup>e</sup> Cycle de Sociologie, Paris V.
- BERNARD (A.) et LACROIX (N.), 1906. — *L'Évolution du nomadisme en Algérie*, Jourdan, Alger et Challamel, Paris.
- BISSON (J.) et CALLOT (Y.), 1987. — « Des Monts des Ksours au Grand Erg occidental : adaptation ou disparition de la vie nomade ? » in *Désert et montagne au Maghreb : hommage à Jean Dresch*, Paris, Edisud : 357-377.
- BOUKHOBZA (M.), 1976. — *Nomadisme et colonisation. Analyse des mécanismes de destruction et de disparition de la société pastorale traditionnelle en Algérie*, Thèse de 3<sup>e</sup> Cycle de Sociologie, Paris V. (Publication en 1982 : *L'Agropastoralisme traditionnel en Algérie*, OPU, Alger).



- BOUKHOZBA (M.), 1989. — « Société nomade et État en Algérie », *Politique Africaine*, n° 34 : 7-18.
- BOURGEOU (A.), 1989. — « Le lion et la gazelle : États et Touareg », *Politique Africaine*, n° 34 : 19-29.
- CAUNEILLE (A.), 1968. — *Les Chaanba. Leur nomadisme. Évolution de la tribu sous l'administration française*, CRAM-CNRS, Paris.
- CORNATON (M.), 1967. — *Les regroupements de la décolonisation en Algérie*, Les Éditions Ouvrières, Paris.
- COUDERC (R.), 1979. — *Géographie et développement : les Hautes Steppes sud-oranaises*, Thèse d'État, Montpellier III.
- DERMENGHEM (E.), 1960. — *Le Pays d'Abel. Le Sahara des Ouled Naïl, des Larbaa et des Amour*, Gallimard, Paris.
- DESPOIS (J.), 1957. — *Le Djebel Amour*, PUF, Paris.
- DJEDOU (A.), 1958. — « L'élevage du mouton à Bou Saada », *Annales de l'Institut d'Études Orientales*, Paris.
- EIU (Economic Intelligence Unit), 1988-89. — *Quarterly Economic Review of Algeria*.
- GAST (M.), 1968. — *Alimentation des populations de l'Ahaggar. Étude ethnographique*, Arts et Métiers Graphiques, Paris.
- GUILLERMOU (Y.), 1983. — *Agriculture « familiale » et mutations sociales dans les campagnes algériennes*, Thèse d'État, Paris I.
- LEHURAUX (L.), 1931. — *Le nomadisme et la colonisation dans les Hauts-Plateaux de l'Algérie*, Éditions Coloniales de l'Afrique Française, Paris.
- NICOLAISEN (J.), 1963. — *Ecology and culture of the pastoral Tuareg, with particular reference to the Tuareg of Ahaggar and Ayr*, National Museum of Copenhagen.
- REGAZZOLA (T.), 1968. — *Enquête sur le Nomadisme et le Pastoralisme*, CNRP, Alger (réédition dans une version refondue par le MARA).
- ROMEY (A.), 1978. — *Les Sa'id 'Atba de N'Goussa : histoire et état actuel de leur nomadisme*, Thèse de 3<sup>e</sup> Cycle de Sociologie, Paris V (publication en 1983 sous le même titre aux Éditions de l'Harmattan, Paris).
- SAGNE (J.), 1950. — *L'Algérie pastorale. Ses origines, sa formation, son présent, son avenir*, Imprimerie Fontana, Alger.
- SIVIGNON (M.), 1963. — « L'évolution du nomadisme dans les Hautes Plaines de l'Ouest algérien », *Revue de Géographie de Lyon*, n° 38.